

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL
sur le Compte Administratif
de la Commune de : PLANIOLES 2018

Date de la convocation : 15/03/2019

Séance du : 21/03/2019 à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre des membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Contre : 0 Pour :	0

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Robert CARSAC, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Jean-Paul CHASSAING, après s'être fait présenté le Budget primitif et les décisions modificatives

de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	193082.10
Op. de l'exercice	258173.10	275965.62
Totaux	258173.10	469047.72
Résultat de clôture	0.00	210874.62

Investissement	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
48584.04	0.00
74034.19	57302.39
122618.23	57302.39
65315.84	0.00

Ensemble	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
48584.04	193082.10
332207.29	333268.01
380791.33	526350.11
0.00	145558.78

Besoin ou excédent de financement :

Restes à réaliser :

Besoin ou excédent de financement :

Besoin ou excédent total de financement :

65315.84	0.00
7949.20	24982.00
0.00	17032.80
48283.04	0.00

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

48283.04

au compte 1068 (Investissement)

162591.58

au compte 002 (Fonctionnement).

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, résultat d'exploitation et au fonds

de roulement du bilan d'entrée et de sortie.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur Jean-Paul CHASSAING, Maire, s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Ont signé au registre des délibérations : Thomas BREHAULT, Lucette CARSAC, Robert CARSAC, Pauline MOREAU, François TAURAND, Bénédicte HEISER, Michel FERRAND, Guy LACOUT, Stéphane SEBAA, Sylvain VARIER.

Excusés :

Pour expédition conforme, le Président.